

<https://www.pressegauche.org/Loi-21-et-violences-subies-par-les-femmes>



Loi 21 et violences subies par les femmes

- Société - Mouvement des femmes -



Date de mise en ligne : mardi 28 janvier 2020

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

Monsieur Jolin-Barrette,

L'R des centres de femmes du Québec aimerait que vous preniez connaissance des feuilles ci-jointes*. Votre gouvernement semble s'appuyer sur les algorithmes de Facebook pour déterminer la réussite de ses projets. Nous aimerions donc vous donner un court échantillon des commentaires haineux qui circulent sur les réseaux sociaux suite à l'adoption de votre projet de loi sur la laïcité, puisque visiblement vous n'avez pas accès aux mêmes données.

Vous pourrez observer les commentaires racistes, islamophobes, sexistes et violents, portant même sur le nettoyage ethnique, que subissent les femmes au quotidien sur Internet et dans la vie réelle.

Monsieur Jolin-Barrette, L'R des centres de femmes du Québec, bien entendu, est en faveur de la laïcité de l'État, c'est-à-dire de ne pas laisser interférer les religions dans la gestion des affaires de l'État, ce qui est loin d'entraver certaines femmes de réaliser leurs droits ! Par contre, il vous faut saisir l'ampleur des conséquences de cette loi et le climat actuel au Québec. Les travailleuses des centres de femmes qui accueillent des dizaines de femmes chaque jour nous disent que les femmes racisées sont victimes de discriminations importantes et de violences. Cette violence est actuellement intrinsèquement liée à la loi sur le port de signe religieux.

En tant que gouvernement, la CAQ doit prendre sa part de responsabilité dans le climat actuel et agir pour contrer toutes formes de discriminations et de violences, comme le veut la loi.

Diane Messier

Présidente

L'R des centres de femmes du Québec

*Ces feuilles de commentaires violents n'ont pas été mises en ligne.